

# Règlement du championnat interclubs jeunes d'Ille-et-Vilaine 2020

## 1. Préambule

Le championnat de France interclubs jeunes comporte plusieurs divisions :

- Top jeunes, N1 jeunes, N2 jeunes gérées au niveau fédéral
- N3 jeunes gérée au niveau de la Ligue de Bretagne
- D1 jeunes, D2 jeunes gérées au niveau du Comité Départemental des échecs d'Ille-et-Vilaine (CDE35)

Chaque niveau est qualificatif pour le niveau supérieur.

Ce règlement précise les particularités du championnat interclubs jeunes d'Ille-et-Vilaine (D1 jeunes et D2 jeunes). Lorsqu'un point de règlement n'est pas précisé, il convient de se référer au règlement du championnat de France interclubs jeunes de la Fédération Française des Echecs pour la division N3 jeunes.

## 2. Organisation de la compétition

### 2.1. Directeur de la compétition

Le Directeur des Jeunes du CDE35 est responsable de l'évolution de l'ensemble du championnat pour les divisions D1j et D2j, et en désigne le Directeur de Groupe. Il confirme les classements provisoires et établit le classement final.

### 2.2. Engagements des équipes

Le CDE35 fixe les modalités d'inscription des équipes et les communique aux responsables des clubs par courrier électronique.

L'inscription au championnat est gratuite.

Les ententes entre clubs ne sont pas autorisées.

### 2.3. Composition des équipes

Les équipes sont composées selon les règles qui régissent la N3j (voir règlement fédéral) sauf exceptions suivantes :

- En D1j et D2j, aucune limitation sur le nombre de joueurs mutés.
- En D2j, aucune règle de brûlage pour les joueurs de D1j. Par contre, les règles de brûlage sont maintenues avec les divisions nationales : pas plus de 3 participations en division supérieures.
- En D2j, au cas où un club engage plusieurs équipes, le passage d'un joueur d'une équipe à l'autre est autorisé, sauf pour les rondes de la même journée.

### 2.4. Cadence

La cadence est de :

- 50 minutes et 10 secondes par coup pour les échiquiers 1 à 3,
- 25 minutes et 5 secondes par coup pour l'échiquier 4.

### 2.5. Calendrier

Le calendrier et le lieu des rencontres est établi par le Directeur de Groupe en concertation avec les référents des équipes engagées.

Dans la mesure du possible, les rencontres auront lieu sur une demi-journée de 14 h à 18 h avec un maximum de 2 rondes par demi-journée.

Dates prévues sous réserve :      D1j :    03/11  24/11  08/12                      D2j :    12/01  09/02  08/03  29/03

## 2.6. Arbitres

La personne faisant fonction d'arbitre doit être soit Arbitre Fédéral, soit avoir 16 ans ou plus et être titulaire d'une licence A et avoir l'aval du Directeur de Groupe.

## 2.7. Forfaits sportifs

Sauf événement exceptionnel dûment justifié reconnu par le Directeur du championnat, tout forfait d'une équipe sera sanctionné par une amende de 15 € par demi-journée (300 € en Top Jeunes, 100 € en Nationale I, 50 € en Nationale II, 25 € en Nationale III). Le forfait général d'une équipe après la publication du calendrier est sanctionné par une amende de 50 €.

# 3. Division D1 jeunes (D1j)

## 3.1. Structure

Il n'y a qu'un seul groupe D1j. Il est qualificatif pour la N3 jeunes.

Le groupe D1j est constitué de 6 équipes choisies comme suit :

- Les équipes du 35 descendant des divisions supérieures ;
- Les équipes arrivées en tête de la D2j la saison précédente.

## 3.2. Formule

La D1j se joue en formule toutes rondes, soit 5 rondes qui seront jouées **avant fin décembre**.

## 3.3. Montée en N3j

Les 2 équipes arrivées en tête de la D1j sont qualifiées pour la division N3 jeunes de la même saison. Le championnat N3j suit immédiatement celui de la D1j.

En cas de refus de montée, la place est proposée à l'équipe qui suit en respectant l'ordre du classement établi par le Directeur de Groupe.

Les équipes de D1j qui ne sont pas qualifiées ou repêchées peuvent s'engager dans le championnat D2j de la même saison.

# 4. Division D2 jeunes (D2j)

## 4.1. Structure

La D2j est qualificative pour la D1j de la saison suivante.

Toute équipe qui le souhaite peut participer **à condition de s'être inscrite dans les délais annoncés sur le site du CDE35.**

## 4.2. Format

Le championnat D2j se joue à partir de janvier, sur 3 ou 4 demi-journées de préférence.

Le format sera choisi par le Directeur de Groupe en fonction du nombre d'équipes engagées.

Le championnat D2j suit le championnat D1j et se déroule en parallèle du championnat N3 jeunes.

## 4.3. Montée en D1j

Les équipes arrivées en tête de la D2j rejoignent le groupe D1j la saison suivante, selon le nombre de places disponibles.

En cas de refus de montée, la place est proposée à l'équipe qui suit en respectant l'ordre du classement final établi par le Directeur de Groupe.